

Enseigner la musique.

Où ?

- dans des associations
- dans des cours privés
- en cours particulier en direct
- dans les conservatoires (à rayonnement, régional, départemental ou local)
- dans les écoles de musiques communales ou intercommunales

Les diplômes nécessaires :

Pour enseigner dans le secteur privé commercial, privé associatif, ou donner des cours particuliers, la réglementation ne prévoit aucune condition de diplôme. Malgré tout ces structures peuvent exiger un diplôme si elles le veulent. Les compétences minimales pour se présenter comme professeur, quelle que soit la structure (associative, privée, publique), s'établissent au niveau du **DEM** ou équivalent (par exemple le **Mima** pour les musiques actuelles).

Pour enseigner dans les écoles de musiques municipales ou intercommunales et les conservatoires deux conditions sont nécessaires :

- posséder le **Diplôme d'Etat** de professeur de musique ou le **Certificat d'Aptitude** de professeur de musique.
- Obtenir le **concours** d'assistant spécialisé ou de professeur d'enseignement artistique (fonction publique territoriale).

Pour intervenir auprès d'élèves (école, collèges, lycées), il existe le Diplôme Universitaire de musicien Intervenant (DUMI).

Le DE :

Diplôme de niveau II, délivré par les DRAC, plusieurs options :

- **Enseignement instrumental ou vocal, domaines**
 - . classique à contemporain (options : instruments concernés)
 - . musique ancienne (options : instruments concernés)
 - . musiques traditionnelles (options : aire culturelle, instruments concernés)
 - . jazz et musiques improvisées (options : instruments concernés)
 - . musiques actuelles amplifiées (options : instruments concernés)
- **Formation musicale**
- **Accompagnement**
 - . options : musique, danse

- **Direction d'ensembles**
. options : ensembles instrumentaux, vocaux
- **Culture musicale**
- **Écriture**
- **Création musicale contemporaine**
. options : composition instrumentale et vocale, composition électroacoustique sur support et temps réel, musique mixte

Durée de référence : 1350 h sur 2 ou 3 ans

La formation est délivrée par des établissements habilités (Cefedem, CRR).

Condition d'accès en formation continue :

- Réussir un examen d'entrée
Et
- Avoir au moins deux ans d'expérience d'enseignement salarié avec 5 heures par semaine sur 30 semaine par an
ou
- Avoir été artiste professionnel pendant deux ans (48 cachets)
ou
- Etre titulaire du Diplôme d'Etude Musicale (DEM) ou du Diplôme National d'Orientation Professionnelle de Musique et exercer l'enseignement 5 heures par semaine sur 30 semaines ou être en réorientation professionnelle

Le CA :

Diplôme de niveau I, délivré par la DMDTS.

Formation délivrée par les conservatoires nationaux de Lyon et Paris.

Les formations sont ouvertes **sur concours** aux candidats titulaires le l'un des titres suivants :

- diplôme d'Etat de professeur de musique (DE)
- certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique dans une autre discipline
- diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)
- diplôme validant un premier cycle d'enseignement supérieur en musique
- bachelor ou master en musique

Le DUMI :

Formation dispensée par les Centre de Formations des Musiciens Intervenants (9 CFMI : Aix en Provence, Toulouse, Rennes, Tours, Lille, Selestat, Lyon, Poitiers, Orsay) dans les universités.

Niveau II.

Accessible en formation continue et en VAE

Test d'entrée.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Nécessite le Bac + deux années d'expérience professionnelle ou d'études supérieures + solides compétences musicales (équivalent à un 3^e cycle de conservatoire)

Le DUMI permet d'accéder au concours d'assistant de l'enseignement artistique.

Obtenir le DEM

Dans le cadre d'une convention passée entre le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Montpellier Agglomération et Hérault Musique Danse, les enseignants souhaitant parfaire leur cursus d'études musicales peuvent, après entretien et audition, intégrer le cycle d'enseignement préparant au DEM.

Contact CRR Montpellier Agglomération : Hélène Berthoul, 04.67.66.88.40,
h.berthoul@montpellier-agglo.com

Obtenir le MIMA

Formation d'un an environ

6 épreuves (3 écrits, 3 pratiques)

Certification professionnelle délivrée par la Fneijma (Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles)

Adresses :

CFMI - Centre de formation de musicien intervenant d'Aix-en-Provence

Université de Provence / Aix-Marseille I

29 avenue Robert Schuman

13621 Aix-en-Provence cedex 01

France

Tél : 04 42 95 32 40 - 04 42 95 32 44

Fax : 04 42 65 32 60

email : cfmi@up.univ-aix.fr

site internet : <http://www.univ-provence.fr/gsite/document.php?project=cfmi> -

<http://www.cfmi.com>

CEFEDEM - Centre de formation des enseignants de musique du Sud

7 boulevard Lakanal

13400 Aubagne

Tél : 04 42 70 07 00

Fax : 04 42 82 01 60

email : contact@cefedem-sud.com

site internet : <http://www.cefedem-sud.com>

Conservatoire de Montpellier



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

14 rue Eugène Lisbonne
34000 Montpellier
France
Tél : 04 67 66 88 40 - 04 67 66 88 55
Fax : 04 67 66 88 59
email : conservatoire@montpellier-agglo.com
site internet : <http://conservatoire.montpellier-agglo.com>

Conservatoire de Perpignan Méditerranée

1 rue des Joglars
BP 80326
66000 Perpignan
France
Tél : 04 68 66 34 34
Fax : 04 68 66 33 91
site internet : http://www.perpignanmediterranee.com/home.asp?art_link=5

Conservatoire de Nîmes

2 rue de la Prévôté
30000 Nîmes
France
Tél : 04 66 76 71 59
Fax : 04 66 76 71 86
email : conservatoiredemusique@ville-nimes.fr
site internet : <http://www.nimes.fr>

Conservatoire de Sète

21 bis rue Jean Moulin
34200 Sète
France
Tél : 04 67 46 20 97
Fax : 04 67 53 66 35
site internet : <http://www.sete.fr/Le-conservatoire.html>

Conservatoire de La Grande-Motte

Théâtre de Verdure
34280 La Grande-Motte
France
Tél : 04 67 56 00 81

Conservatoire de Béziers Méditerranée

Château de la Gayonne
Rue de Setif



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

34500 Béziers
France
Tél : 04 67 76 32 19
Fax : 04 67 62 15 05

JAM - Ecole régionale de jazz et des musiques du monde

L'Ecole européenne de la scène
100 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier
France
Tél : 04 67 58 30 30
Fax : 04 67 58 48 88
email : jam@lejam.com
site internet : <http://www.lejam.com>